

Note sur les ouvrages existants

1. Passerelle

La passerelle a été installée pour permettre le passage des camions entre la rive gauche et la rive droite du Doron pour permettre l'accès au site de stockage temporaire des matériaux (curage, démolition,...). Cette plateforme de stockage en rive droite présente un avantage d'être située plus en hauteur et d'être plus éloignée du cours d'eau afin de limiter la reprise des matériaux par le cours d'eau comparé à la plateforme en rive gauche.

De plus, cette passerelle est utilisée par différents usagers comme EDF afin de faciliter l'accès pour la maintenance de leurs infrastructures.

Enfin, cette passerelle permet d'éviter le passage des véhicules dans le cours d'eau. Avant la création de la passerelle, les véhicules passaient sur un passage à gué dans le Doron de Bozel (voir la partie 3 de la présente note).

Les caractéristiques de la passerelle sont présentées en annexe.



2. Protection de berge

Une protection de berge a été aménagée en rive gauche pour protéger l'usine à béton installée à proximité. Cette protection de type merlon de curage est scindée en 2 partie avec une brèche au milieu pour permettre l'accès aux engins dans le cours d'eau lors de la réalisation des arasements. Ce merlon présente une hauteur maximale de 1,50 mètres sur un linéaire total de 155 mètres. Les côtes précises de la protection de berge sont visibles sur le relevé topographique du 31 juillet 2020 joint en annexe.



MURCHEVEL

n° 1682

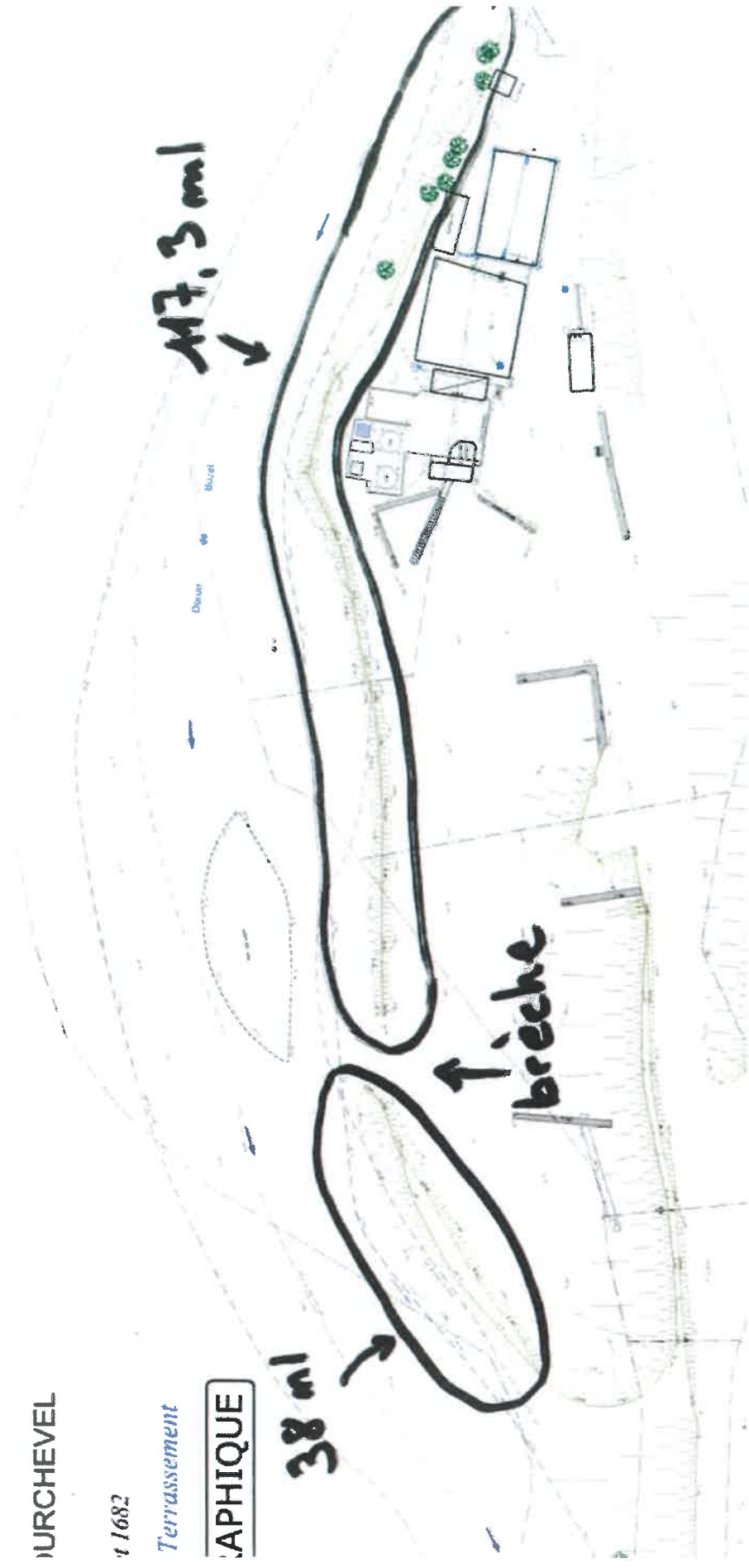
Terrassement

CAPHIQUE

38 ml →

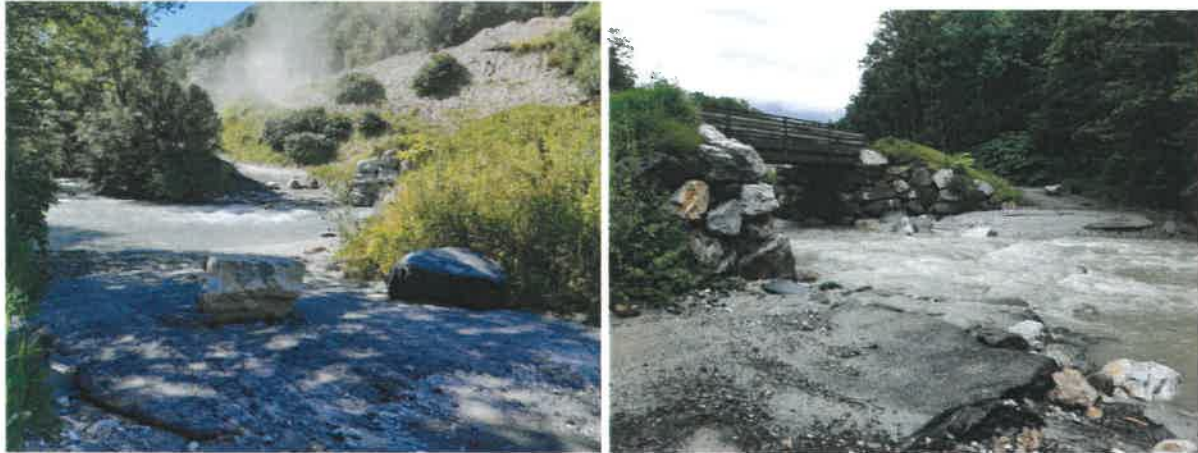
↙ 17,3 ml

↑ brèche



3. Passage à gué

Avant la passerelle, un passage à gué avait été aménagé pour permettre aux camions de traverser le Doron. Actuellement, ce passage à gué n'est plus utilisé. Des blocs rocheux ont été installés pour condamner l'accès.



4. Installation mobile de concassage criblage et centrale de fabrication de béton

En 2018, l'entreprise Clerc et Léger Terrassement (CLT), locataire des terrains, a installé une centrale à béton mobile et une installation de concassage criblage. Ces installations ont fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre des rubriques ICPE 2518 et 2515.

La centrale à béton se décompose en 4 éléments :

- Stockage des agrégats au sol;
- Monoloc prémonté pour la fabrication comprenant le stockage des granulats et du ciment. On y trouve également les postes de dosage des constituants et le poste de malaxage;
- Un bungalow pour le poste de commande;
- Un système de recyclage des eaux de lavage et des eaux de pluies pour éviter le rejet de particules fines. Le système fonctionne en circuit fermé, il n'y a donc pas de rejet dans le milieu naturel.

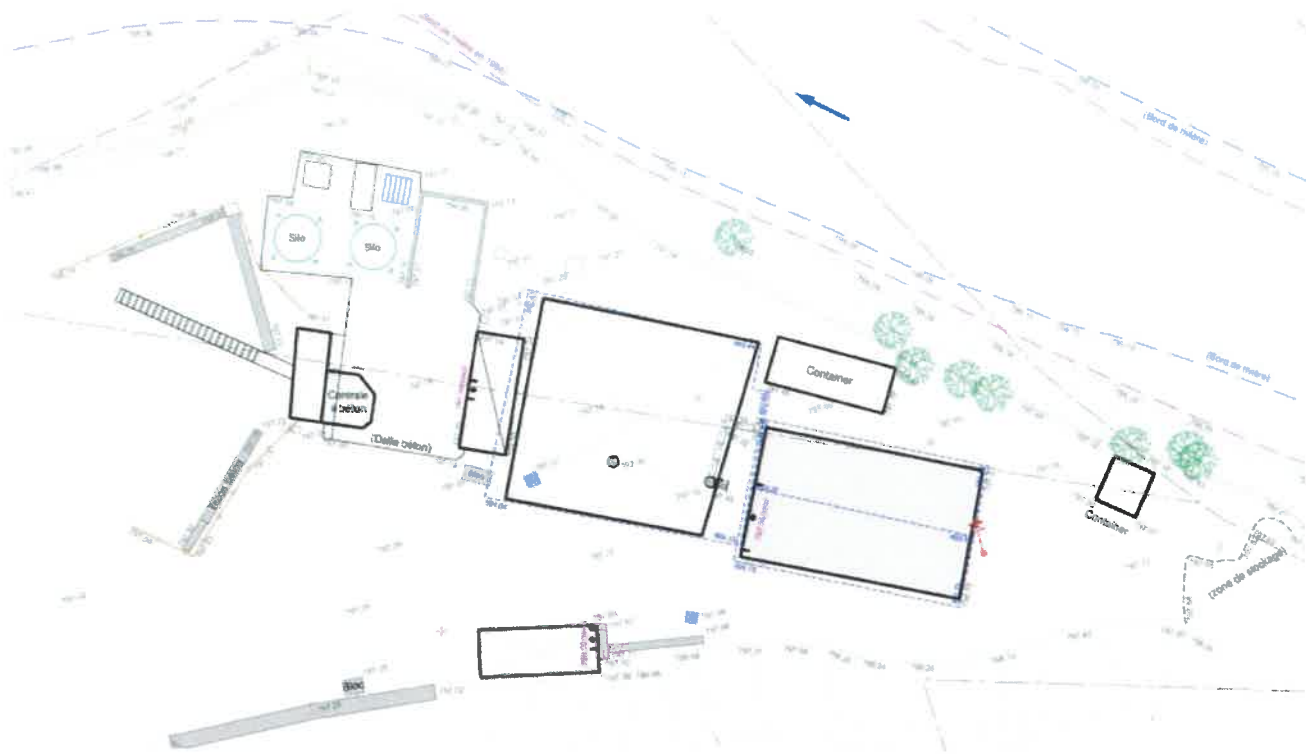
Pour alimenter la centrale à béton, une pompe prélevant 1 000 m³/an a été installée.

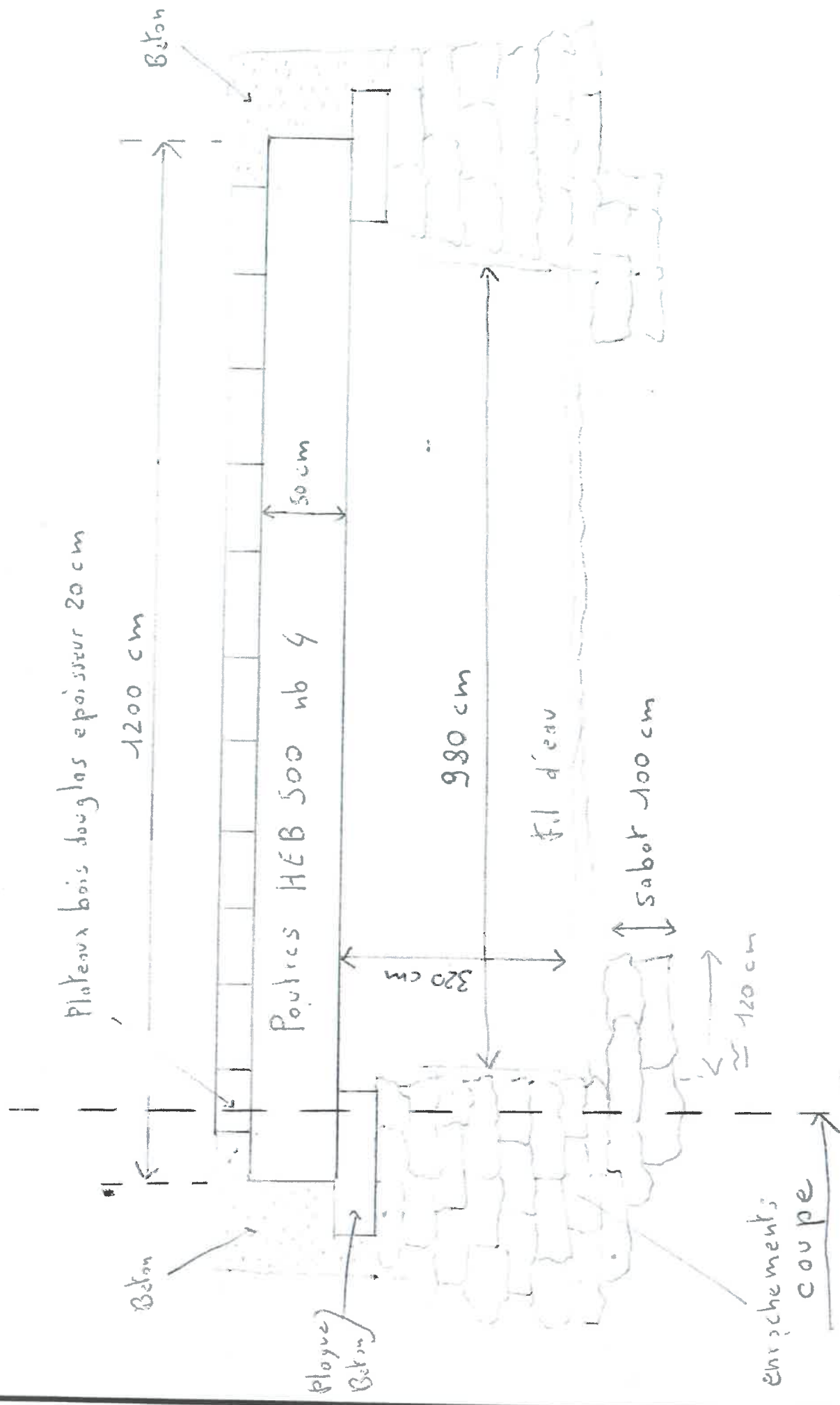
L'installation de concassage/criblage se compose de :

- Une installation de criblage mobile : POWERSCREEN WARRIOR 800;
- Une installation de concassage mobile : TEREX PEGSON.

Les produits issus du concassage/criblage sont ensuite soit commercialisés soit utilisés comme matière première pour l'alimentation de l'usine à béton.

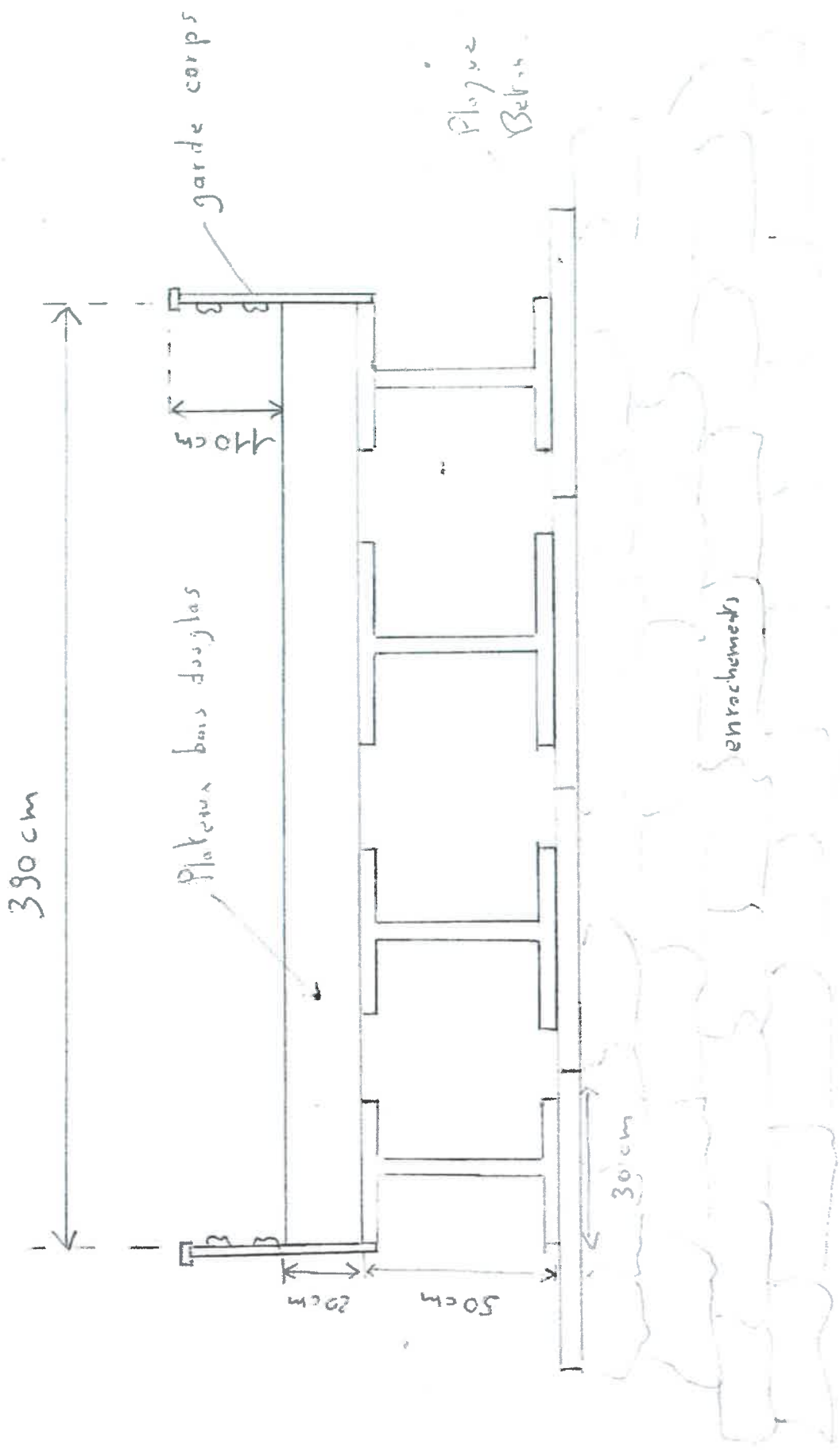
Les détails de ces installations sont présentés dans le dossier de déclaration ICPE et dans le relevé topographique du 31 juillet 2010 joint en annexe.





SCHEMA DE PRINCIPRE

Pont sur le Doron de Bozel



coupe

Pont sur le Doron de BOZEL